

30 mai 2018

Commission de Suivi de Site

SUEZ IWS site de SCORI Hersin

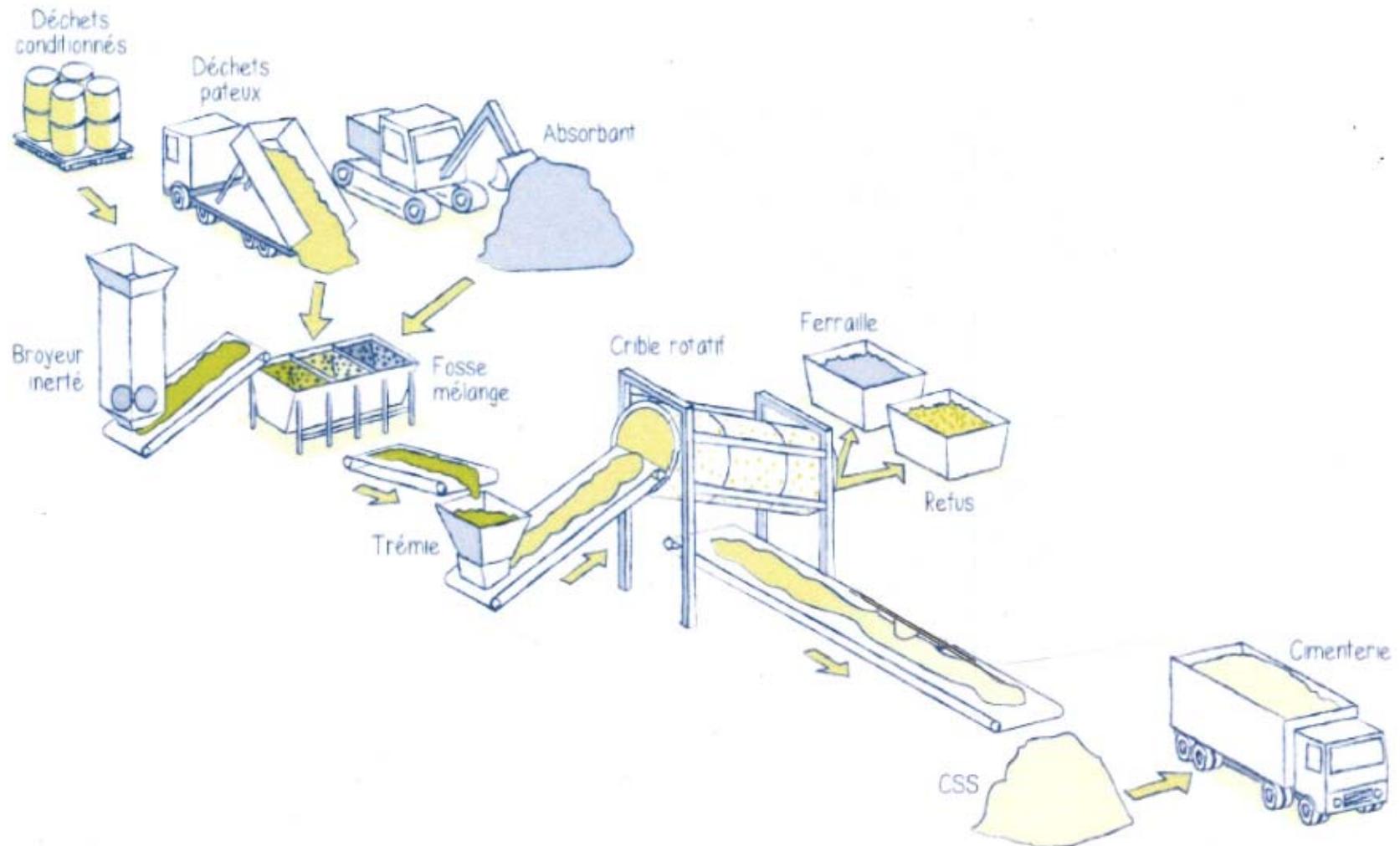


# 1) Présentation du site de SCORI Hersin Coupigny

- **SCORI, filiale d'IWS Chemicals France, spécialisée dans le prétraitement des déchets industriels dangereux pour la valorisation énergétique en cimenterie**
- Installation de SCORI depuis **1987** sur le site pour la fabrication de combustible de substitution pour les cimenteries
- **Installation classée pour la protection de l'Environnement**
  - En 2016, SEVESO III seuil bas, en raison des capacités de stockage des déchets de solvants usagés susceptibles de présenter des propriétés toxiques pour la santé humaine
- **42 personnes : équipes production et commerciale**
  - 7 cadres , 17 agents de maîtrise et 17 employés ouvriers
  - 1 BTS en alternance au service maintenance
- **44 000 tonnes de déchets traités par an**
- **Certifications du site**
  - Certification ISO 9001 version 2008
  - Certification ISO 14001 version 2014
  - Certification OHSAS 18001 version 2007
  - Certification MASE UIC

## 1) les procédés de traitement : ligne CSS 10

- Le pré traitement des déchets pâteux et broyage des déchets conditionnés
- Imprégnation sur support absorbant neutre : la sciure de bois
- Fabrication du combustible solide de substitution 10 mm : CSS10



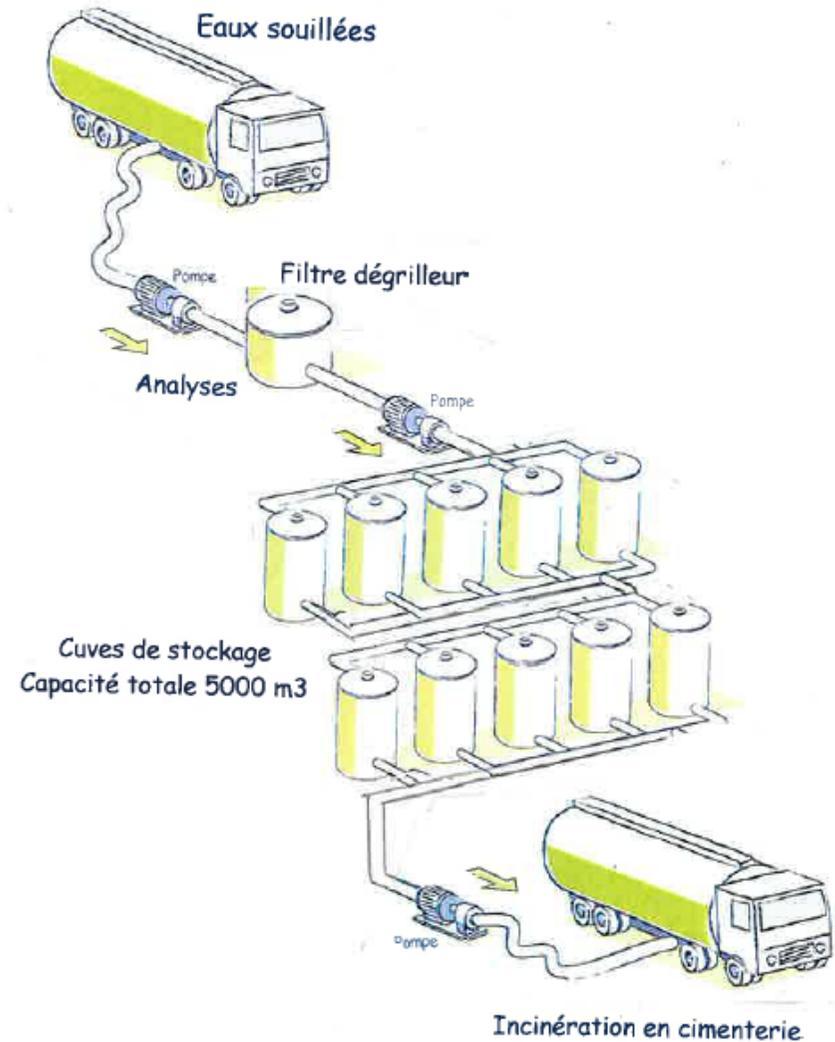
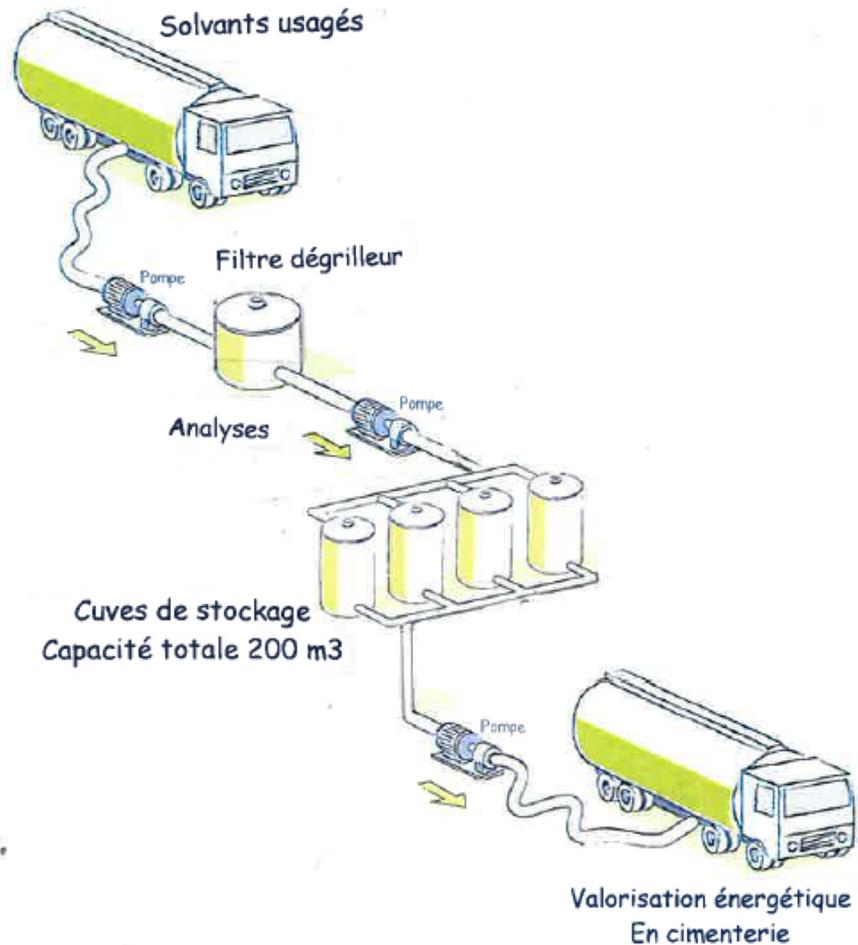
## 1) les procédés de traitement : Lignes CSS20

- Regroupement-prétraitement par broyage des emballages et matériaux souillés
- Fabrication du combustible solide de substitution 20 mm : CSS20

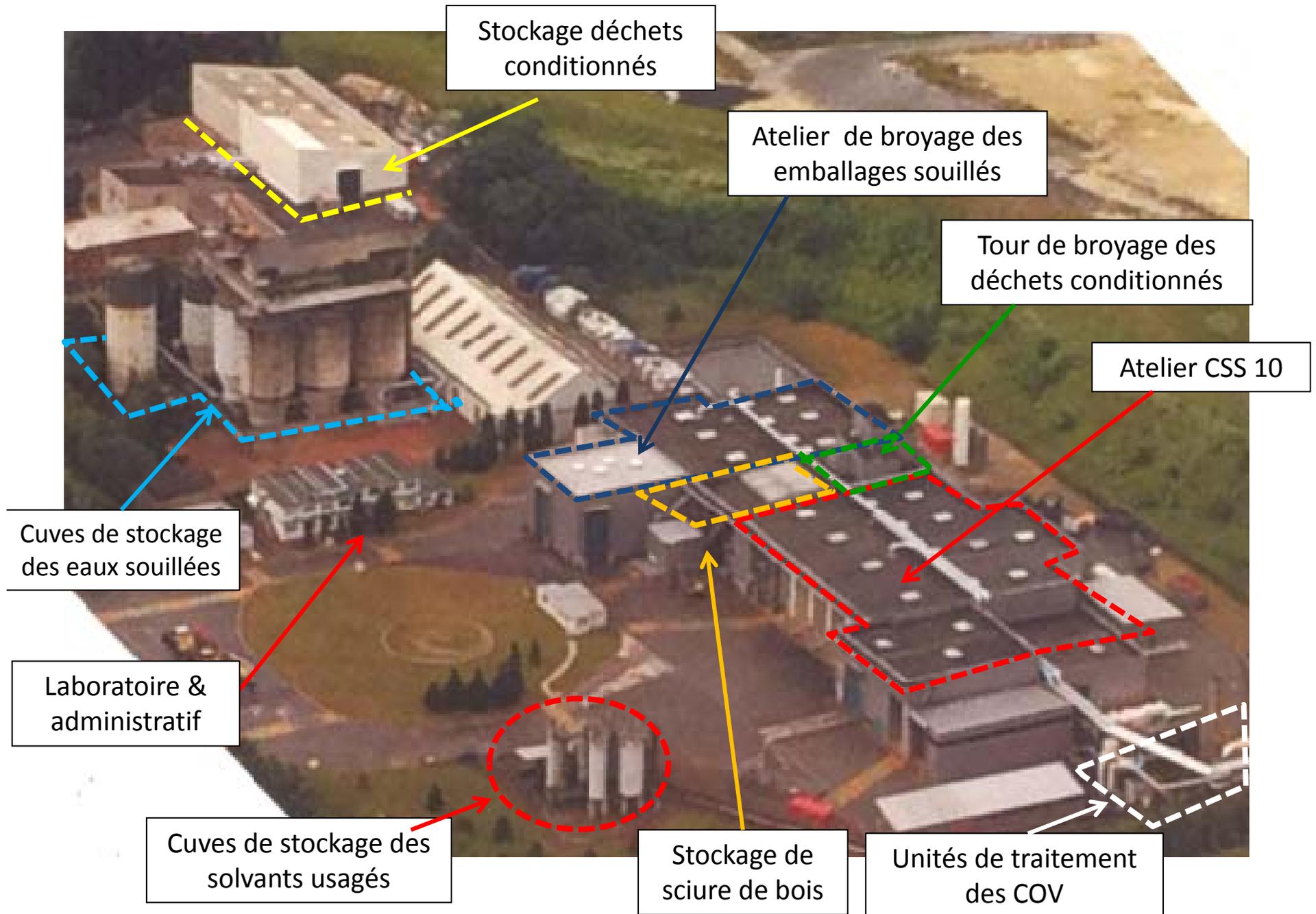


# 1) Les procédés de traitement : regroupement des liquides

- Regroupement des eaux souillées et des solvants usagés
- Valorisation des sédiments en filière CSS
- Valorisation énergétique des liquides en cimenterie



# 1) Présentation du site



## 2) Résultats Sécurité

- **IWS Chemicals France et SCORI 2017**

TF1 : 7,5

TF2 : 10

Taux de gravité : 0,16

- **Résultats sécurité du site**

Personnel organique SCORI

– 2018 : 0 AAA et 0 ASA

– 2017 : 0 AAA et 0 ASA

– 2016 : 1 AAA et 0 ASA : entorse du genou suite à une glissade

– 2015 : 4 AAA et 3 ASA

– 2014 : 0 AAA et 0 ASA

Personnel Intérimaire : env 8000 heures /an

– 2018 : 0 AAA et 0 ASA

– 2017 : 0 AAA et 0 ASA

– 2016 : 1 AAA et 0 ASA : fracture du petit doigt en se coinçant les doigts dans la porte

– 2015 : 0 AAA et 0 ASA

– 2014 : 0 AAA et 0 ASA

Entreprises extérieures : env 11000 heures d'intervention/an

– 2018 : 0 AAA et 0 ASA

– 2017 : 0 AAA et 0 ASA

– 2016 : 0 AAA et 0 ASA

– 2015 : 0 AAA et 0 ASA

– 2014 : 0 AAA et 0 ASA

### 3) Natures des déchets réceptionnés

- Natures des déchets autorisés et capacités de traitement définies par l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 1998
- Complété par les arrêtés préfectoraux complémentaires du 18 novembre 2009 et du 3 août 2012
- Tonnages des déchets réceptionnés en baisse de 7% en raison du manque de disponibilité du réseau cimentier

Natures des déchets	2016	2017	% variation
Eaux souillées dont le point éclair est inf à 55°C	661	619	-6%
Eaux souillées dont le point éclair est sup à 55°C	10113	8730	-14%
Huiles usagées	0	0	
Déchets pâteux - boueux livrés en vrac benne	27071	23285	-14%
Déchets conditionnés	2652	2210	-17%
Emballages vides souillés et matériaux souillés	5835	8520	46%
Solvants souillés,	682	608	-11%
Déchets toxiques en quantités dispersées	87	29	-67%
<b>Total (en tonnes)</b>	<b>47100</b>	<b>44001</b>	<b>-7%</b>

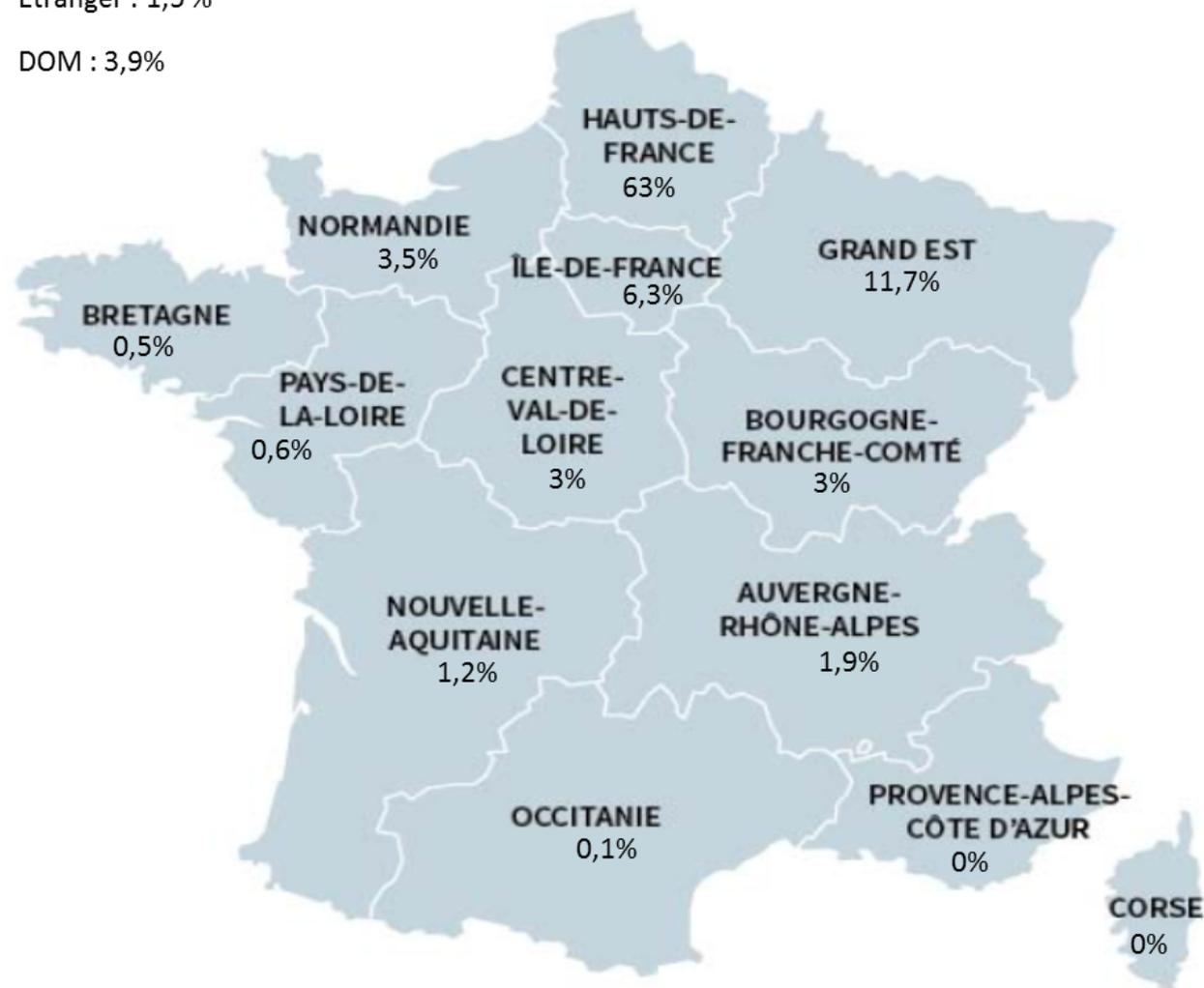
- Utilisation de 13117 tonnes de sciure de bois pour l'imprégnation des CSS

## 4) Origine des déchets réceptionnés

- 63% des déchets provenant de la région des Hauts de France
- 21,5% des déchets provenant des régions limitrophes aux Hauts de France

Etranger : 1,5 %

DOM : 3,9%



## 5) Les filières de valorisation et de traitement

- 55 590 tonnes de déchets expédiés vers les centres de valorisation et de traitement
- 65% des déchets valorisés en cimenterie sous forme énergétique (R1)
- 81% des déchets traités sur des filières de valorisation énergétique ou matière
- 19% des déchets incinérés (eaux souillées) en cimenterie mais sans valorisation énergétique (D10)

Opérations de traitement		tonnage 2017	%
<b>R1</b>	Utilisation principale comme combustible ou autre moyen de produire de l'énergie	36172	65%
<b>R3</b>	Recyclage ou récupération des substances organiques qui ne sont pas utilisées comme solvants (y compris les opérations de compostage)	2154	4%
<b>R4</b>	recyclage ou récupération des métaux	582	1%
<b>R5</b>	Recyclages ou récupération d'autres matières inorganiques	4	0%
<b>R12</b>	Echange de déchets en vue de les soumettre à une opération R1 à R12	4649	8%
<b>R13</b>	Stocage de déchets préalablement à l'une des opérations R1 à R12	1317	2%
<b>D5</b>	Mise en décharge spécialement aménagée	604	1%
<b>D8</b>	Traitement biologique des eaux	215	0%
<b>D10</b>	Incinération à terre	9857	18%
<b>D13</b>	Régroupement préalable à l'une des opérations numérotées D1 à D12	35	0%
<b>Total</b>		<b>55590</b>	<b>100%</b>

## 6) Evolutions réglementaires et inspections

### Révision du régime de classement SEVESO

- Depuis 2013, classement du site SCORI Hersin Coupigny sous le régime AS (SEVESO seuil haut), pour son activité de regroupement de déchets liquides énergétiques de type solvants usagés.
- En 2016, réduction des capacités de stockage des déchets de solvants usagés susceptibles de présenter des propriétés toxiques pour la santé humaine : inférieure à 200 tonnes.
- Modification du régime de classement en établissement SEVESO seuil bas
- Recensement des quantités maximales de substances susceptibles d'être présentes sur le site dédié du MEDDE

### Directive n° 2012/18/UE SEVESO III

- Modification de la nomenclature des installations classées suivant le décret n° 2014-385 du 3 mars 2014
- Déclaration transmise à Monsieur le Préfet du Pas de Calais au bénéfice de l'antériorité en juin 2016

### Visite d'inspection 2017

- Objet : inspection relative au renforcement de la sécurité des sites classés SEVESO contre les actes de malveillance.
- Visite de suivi suite à inspection du 31 août 2015

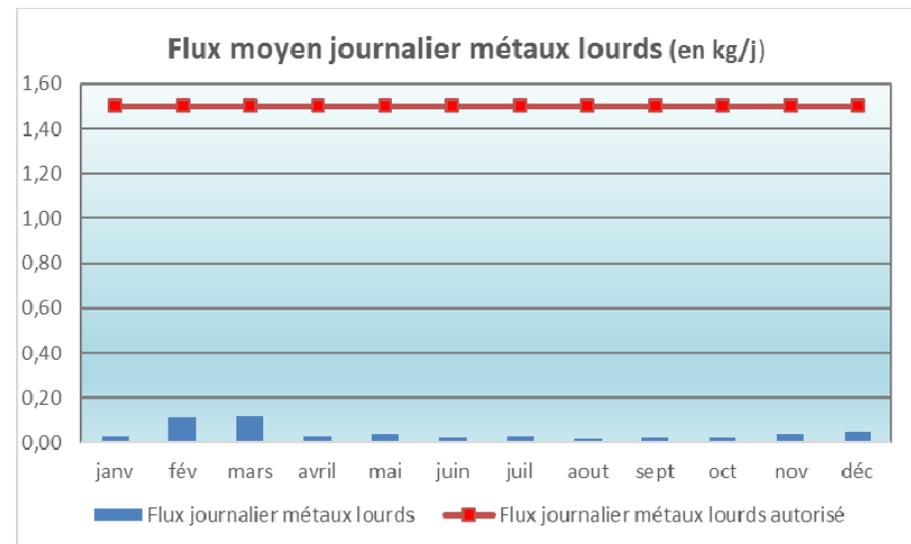
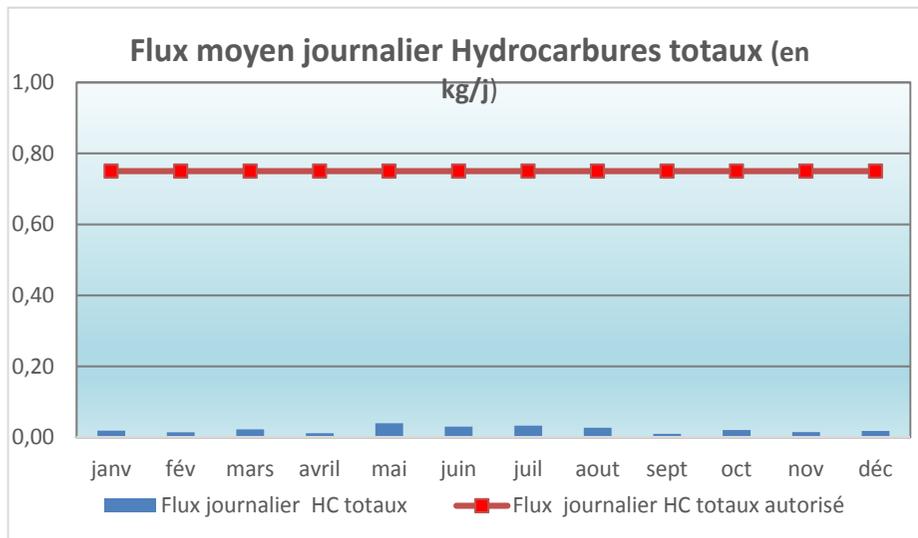
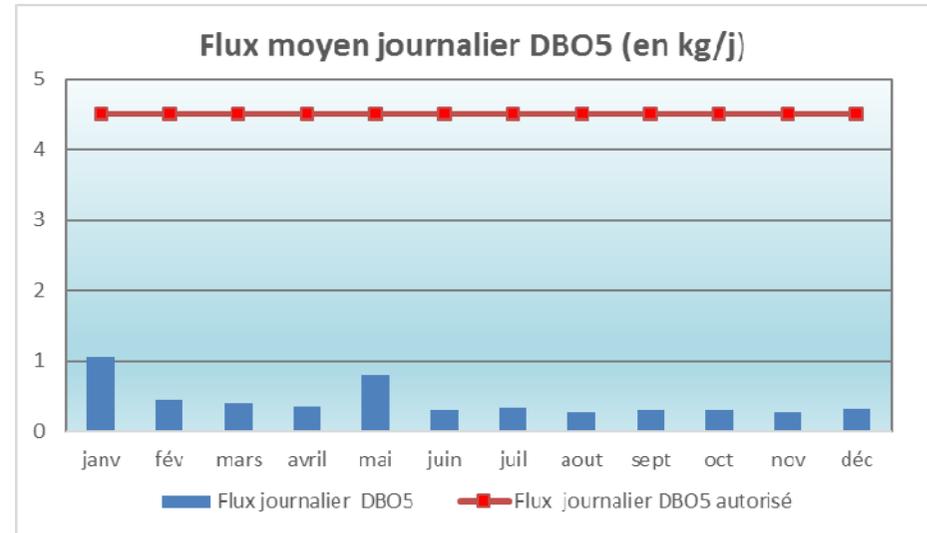
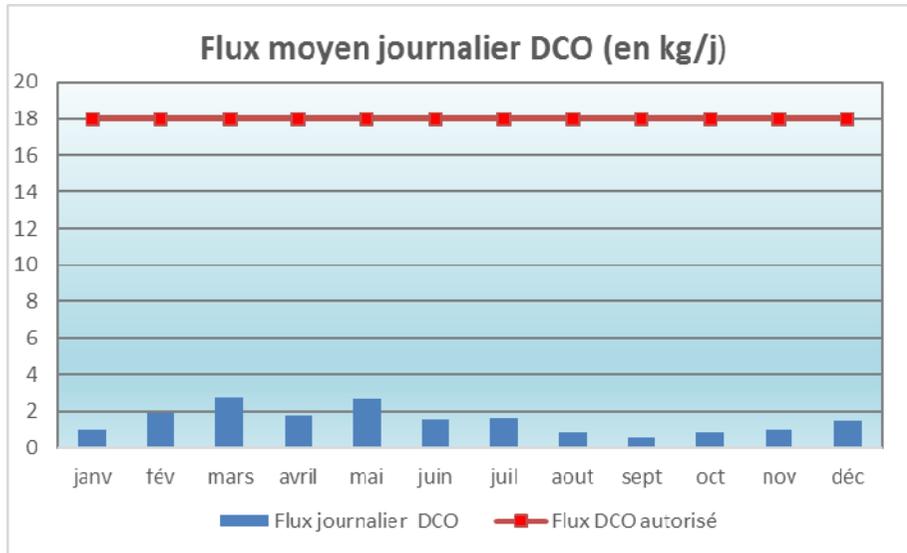
## 7) Budget sécurité

**Un budget de 91 648 € pour l'entretien, la vérification et l'amélioration des systèmes de sécurité et la formation personnel**

- Rénovation des 3 poteaux incendie du site
- Vérification et entretien des groupes moto pompe
- Vérification et entretien des extincteurs, trappes de désenfumage, RIA
- Vérification et entretien des systèmes de détection incendie
- Vérification et entretien des systèmes de protection incendie
- Mise en place de détection incendie dans les locaux techniques (laboratoire, échantillothèque, atelier maintenance) et protection du local GMP2
- Fournitures et matériel de lutte contre incendie
- Vérification et entretien des systèmes de détection de points chauds dans les réseaux de ventilation
- Formation du personnel du site Equipier de seconde intervention

## 8) Auto surveillance des rejets d'eaux pluviales

- Surveillance des rejets d'eaux pluviales prescrite par arrêté préfectoral du 18 nov 2009
- Suivi de chaque rejet par auto surveillance par le laboratoire interne du site
- Transmission trimestrielle des résultats de l'autosurveillance à la DREAL et sous GIDAF
- 12 659 m<sup>3</sup> d'eaux pluviales rejetés en 2017



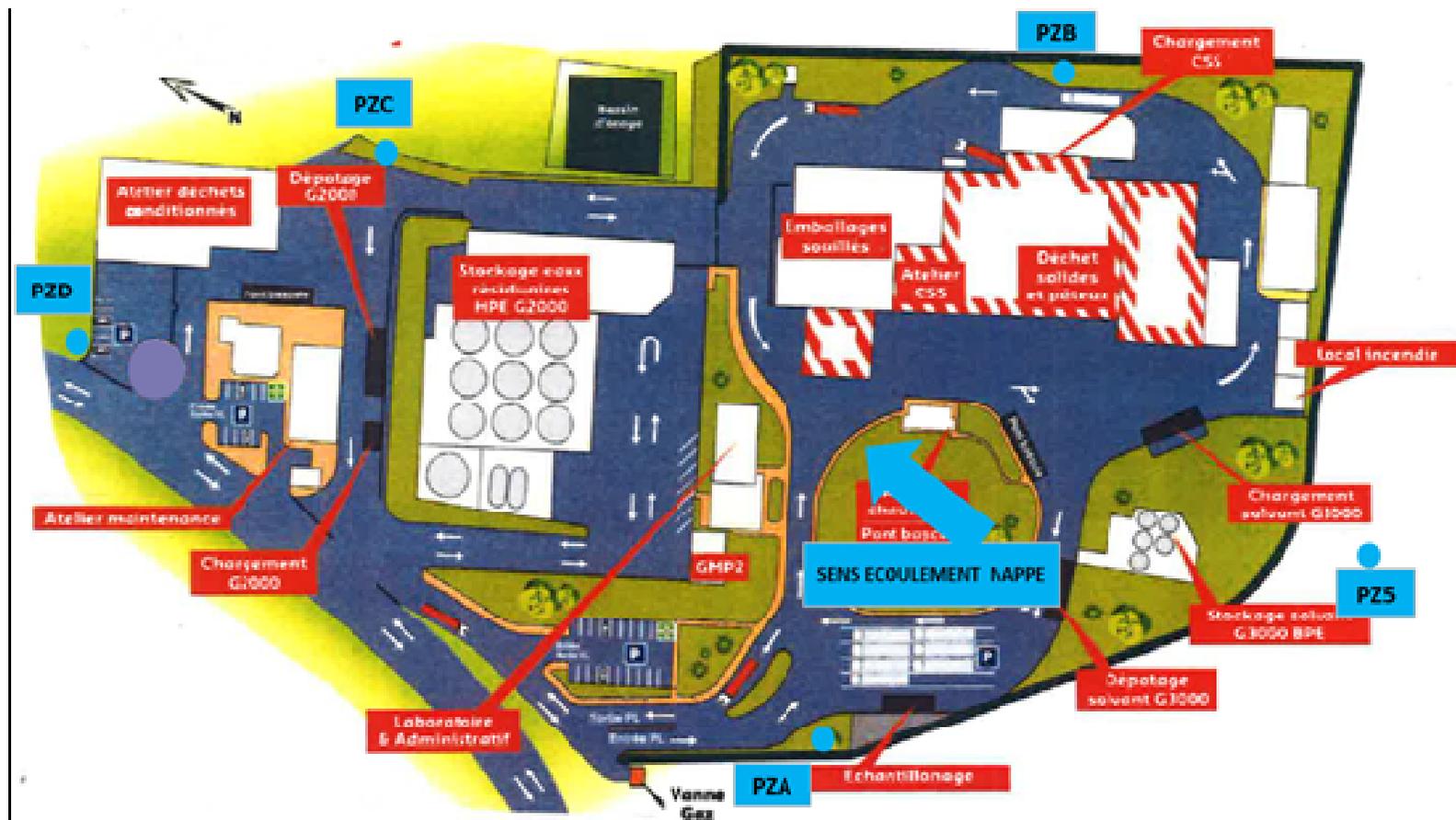
## • 8) Surveillance des rejets d'eaux pluviales

- 1 contrôle inopiné des rejets aqueux demandé par la DREAL le 26 septembre 2017
- Résultats conformes aux valeurs limites de l'arrêté du 18 novembre 2009
- Validation des résultats de l'autosurveillance réalisée par le laboratoire du site

Paramètres	Valeurs limites de rejet AP 18-11-2009		Contrôle inopiné du 26/09/2017		Conformité C /NC
	concentration	Flux	concentration	Flux	
	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	
MES	35	5,25	3	0,563	C
DBO5	30	4,5	3	0,563	C
DCO	120	18	73	13,708	C
Azote total	20	3	2,64	0,496	C
Phosphore total	1	0,15	0,22	0,41	C
Indice phénol	0,2	0,03	0,01	0,002	C
Fluorures	15	2,25	0,22	0,041	C
Hydrocarbures totaux	5	0,75	0,525	0,099	C
AOX	0,3	0,045	0,033	0,006	C
Cyanures libres	0,1	0,015	0,01	0,002	C
Arsenic	0,1	0,015	0,01	0,002	C
Cadmium	0,2	0,03	0,002	0,0001	C
Chrome VI	0,1	0,015	0,01	0,002	C
Mercure	0,05	0,0075	0,0005	0,0001	C
Plomb	0,08	0,012	0,01	0,002	C
Cr+Cu+Ni+Pb+Zn	1	0,15	0,05	0,009	C
Al + Cd+ CrVI+Cu+Fe+Hg+Ni+Pb+Sn Zn	10	1,5	0,425	0,08	C
Température	inf 30°C		15°C		C
pH	entre 5,5 et 8,5		7,97		C
Voume de rejet (m3/j)	150		188		NC

## 9) Surveillance de la qualité des eaux souterraines

- Surveillance semestrielle de la qualité des eaux souterraines prescrite par arrêté préfectoral du 17 juillet 2000
- Cinq piézomètres implantés en amont et aval hydraulique des installations
- Campagnes de prélèvements réalisées en mai et en novembre 2017
- Les résultats d'analyse confirment l'absence d'impact de l'activité sur la qualité des eaux souterraines



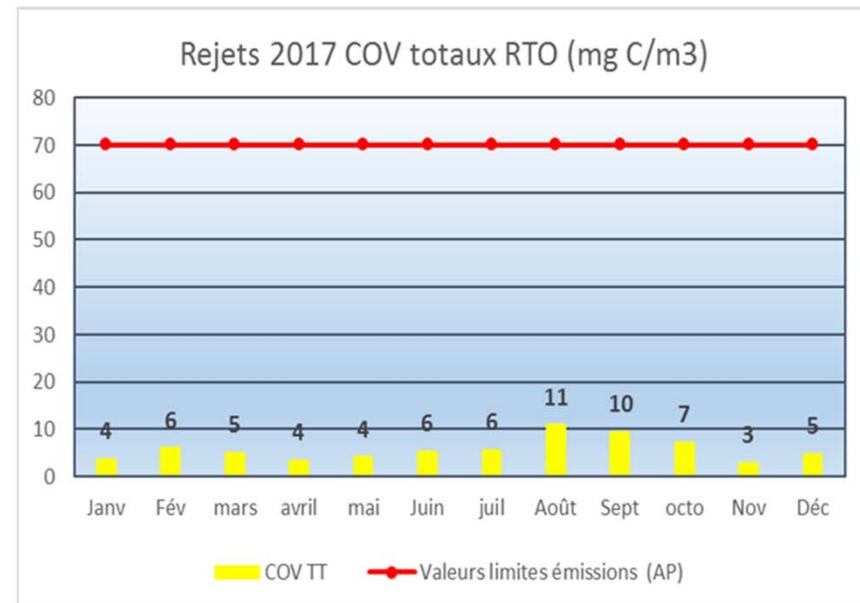
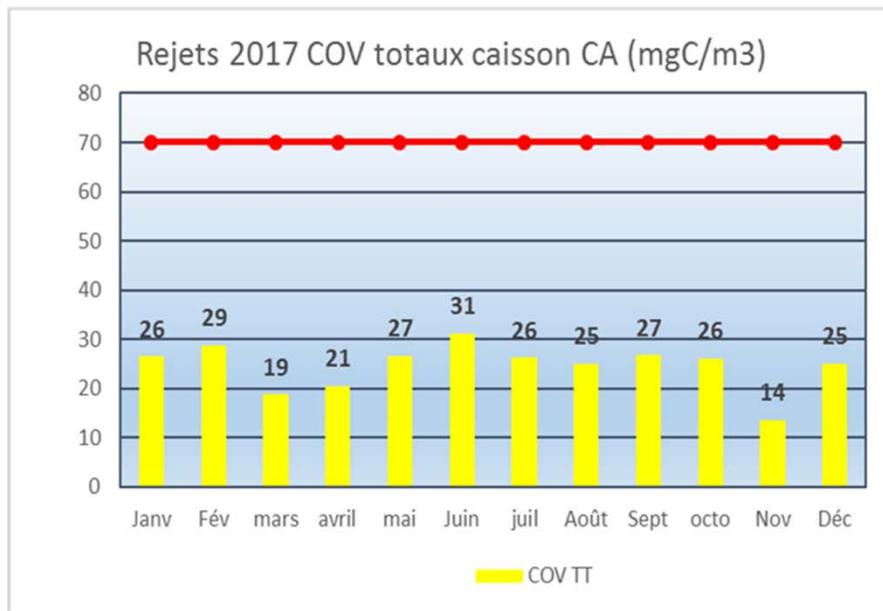
## 10) Prévention de la pollution des eaux

### Recherche des substances dangereuses dans l'eau (action nationale RSDE)

- Phase de surveillance initiale prescrite par arrêté préfectoral du 26 octobre 2010
- Démarrage de la surveillance pérenne prescrite par préfectoral du 9 janvier 2013 pour 3 composés :
  - Zinc,
  - Fluoranthène (groupe des hydrocarbures aromatiques polycycliques)
  - NP2OE (groupe de Nonyl-Phénol Ethoxylates)
- Trois derniers prélèvements de la phase de surveillance pérenne non réalisés en 2016 en raison des travaux.
- Prélèvements planifiés sur 2017
  - 6 Mars 2017
  - 8 Juin 2017
  - 27 septembre 2017
  - La campagne de surveillance pérenne prévue par l'arrêté complémentaire du 9 janvier 2013 est donc terminée.

## 11) Auto surveillance des rejets atmosphériques

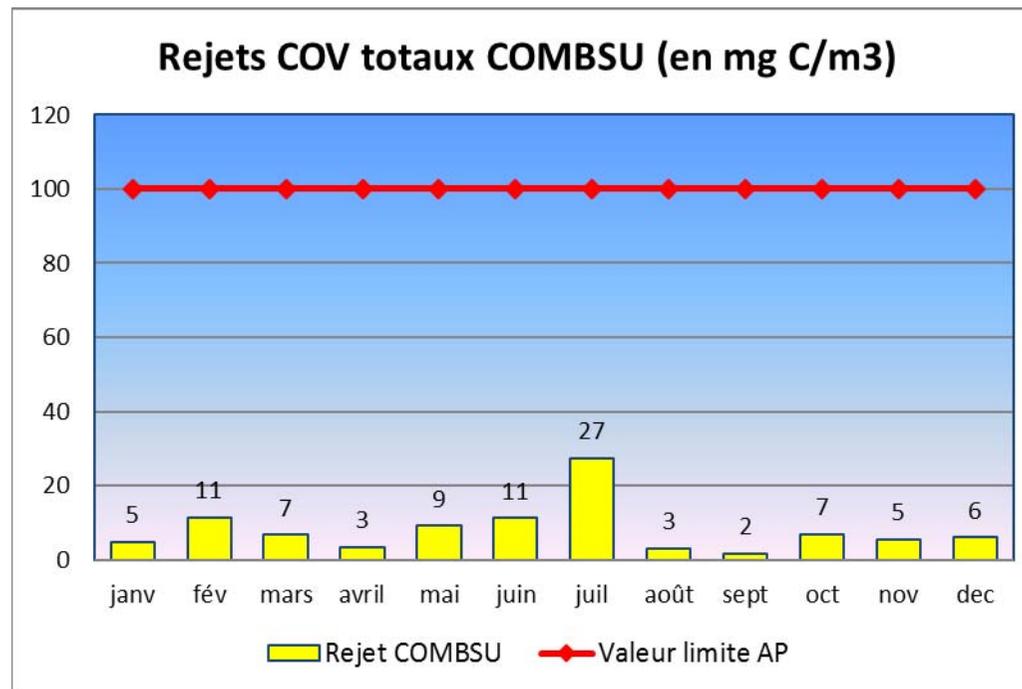
- Surveillance des rejets atmosphériques de la plateforme COVADIS
  - rejets de l'unité de traitement sur caissons de charbon actif
  - rejets de l'unité d'oxydation thermique
- Valeurs limites de rejets atmosphériques définies par l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2009
- Transmission d'un rapport de synthèse mensuel à la DREAL



- Bonne efficacité de l'unité d'oxydation thermique au cours de l'années 2017
- Remplacement de 212 caissons de charbon actif

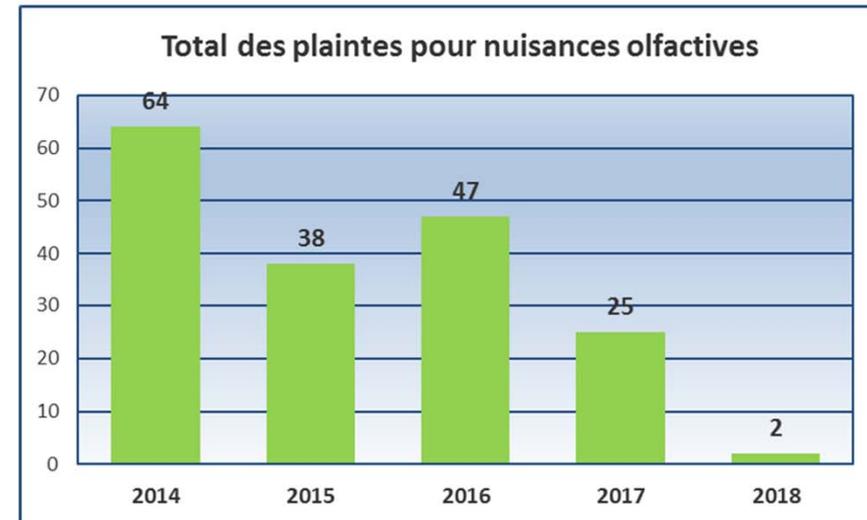
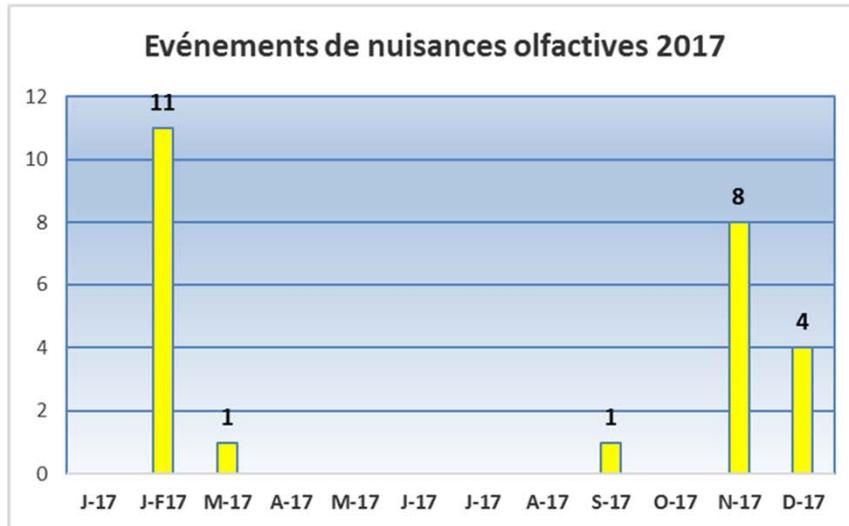
## 11) Auto surveillance des rejets atmosphériques

- Surveillance des rejets atmosphériques de la plateforme COMBSU
  - rejets de l'unité de traitement sur caisson de charbon actif
- Valeurs limites de rejets atmosphériques définies par l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2009
- Transmission d'un rapport de synthèse trimestriel à la DREAL



## 12) Gestion des nuisances olfactives

- 25 événements pour nuisances olfactives enregistrés en 2017
- Principaux signalements : hameau de Bracquencourt
- Signalements en fin de journée mais également le week-end
- Refus d'acceptation de déchets odorants



- Rénovation et remise en service de l'oxydateur thermique
- Amélioration de l'étanchéité des bâtiments de production de CSS
- Réorganisation du réseau de ventilation
- Automatisation des portes d'accès des bâtiments
- Renforcement du suivi de la saturation des caissons de charbon actif
- Mise en place d'un stock tampon de 4 caissons de charbon actif

## Réalisation 2017 :

- Aménagement de la zone de stockage des bennes de refus
- Automatisation des portes des ateliers
- Installation d'un système de filtration fermé des déchargements d'eau souillée
- Curage et inspection interne de la cuve S800 : stockage des eaux souillées
- Curage et vérification de l'étanchéité de la fosse de binotage CR6
- Mise en place de système de détection incendie dans les locaux techniques (laboratoire, atelier maintenance, TGBT)
- Remplacement d'une chargeuse sur pneus
- Rénovation des poteaux incendies extérieurs du site

## Projets 2018

- Installation d'un filtre fermé pour le chargement des citernes d'eau souillée
- Curage et vérification de l'étanchéité des réseaux de collecte des eaux pluviales
- Rénovation des poteaux RIA dans les ateliers
- Installation d'un broyeur de recyclage des refus de l'atelier des CSS20
- Mise en place d'un séparateur magnétique sur la ligne de chargement CSS
- Remplacement d'une trémie d'alimentation de la chaîne CSS